

Création du S.P.S au C.P Varennes-Le-Grand



C'est avec une satisfaction toute particulière que nous annonçons la création du SPS au C.P. de Varennes-Le-Grand. Un plat local mijoté a toujours une bonne saveur, mais les Surveillant(e)s apprécient aussi le grand menu des revendications nationales que le SPS a spécialement cuisiné pour eux. D'ores et déjà, nous félicitons les créateurs du SPS de Varennes-Le-Grand qui mettent la main à la pâte pour grandir toujours plus le SPS.

Le SPS est une organisation syndicale ultra-catégorielle qui a 17 ans d'existence. Elle a été créée en 2004, dans une période où les Surveillant(e)s faisaient déjà face à la montée des violences dont ils étaient victimes, pendant que les deux principaux syndicats étaient bien plus préoccupés à négocier une réforme des grades qui a fortement avantagé les grades d'Officiers ainsi créés en 2006. Le grade de Surveillant, quant à lui était resté en plan... Pas un kopeck ! Nada comme dirait l'autre...

QUE DE TEMPS PERDU ! COMBIEN DE LUTTES GÂCHÉES !

Après la réforme des grades 2006, les Surveillant(e)s ont continué à lutter devant les établissements pour dénoncer leurs conditions de travail, et pour obtenir une rémunération digne. Jamais ils n'ont reçu le fruit de leur mobilisation. C'est encore et toujours leur hiérarchie qui a profité de cette lutte comme peut en témoigner dernièrement encore, la réforme de la Chaîne de Commandement. Cette politique de l'élitisme, n'a été possible que par les manœuvres des syndicats dont les militants pro-carriéristes ont signés des accords en ce sens.

Sachez bien, chers collègues Surveillant(e)s, tous autant que sommes, que nous avons notre part de responsabilité dans cette situation, dès lors que nous continuons à donner, lors des élections, une majorité de voix à ceux qui nous trahissent...

Si la fusion des grades des Surveillants est aujourd'hui l'occasion de remettre les pendules à l'heure, et d'obtenir enfin, pour nous les Surveillant(e)s, une rémunération digne, **rien n'est fait ! La grille indiciaire et l'indice sommital 502 que l'Administration propose avec son syndicat de mèche, est loin de rétablir l'équilibre des rémunérations entre catégories de personnels pénitentiaires. L'écart creusé depuis 20 ans, entre le grade de Surveillant et toute sa hiérarchie, doit aujourd'hui être atténué par une grille indiciaire ambitieuse et attractive.**

Le SPS, fer de lance de la Cat. B depuis 2004, longtemps moqué par les deux syndicats majoritaires, sait que les Surveillant(e)s, pour parvenir à leur « faim », n'auront pas d'autre choix que celui de se détourner de ces organisations pro-carriéristes qui les ont trahis depuis plus de 30 ans.

Qu'on se le dise, chers collègues Surveillant(e)s : « **Comme on fait son lit on se couche !** ». Un vieux dicton dit aussi que ceux qui ne peuvent pas se rappeler du passé sont condamnés à le répéter, mais ceux qui refusent d'oublier le passé sont condamnés à le revivre.